



DIPLOÔME D'UNIVERSITÉ Certificat d'Études de Criminologie et de Sciences Pénale



Tarif de la formation :
400 €
+ Droit inscription
(bibliothèque)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
Antoine BOTTON,
Professeur des universités

DU en droit : en savoir +



PRÉSENTATION

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénale créé en mars 1924, a un double objet :

- Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénale**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénale.

Le certificat étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, il est ponctuellement possible que les cours de cette formation chevauchent avec ceux d'une formation initiale.

CANDIDATURE

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat.

Dépôt du dossier de candidature : du 12 mai au 18 septembre 2025 sur **eCandidatures** :

<https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-V2/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

3 modules – 216h CM	
Module 1 : Enseignements fondamentaux - Droit pénal général (Licence 2 Droit) – 33h CM - Procédure pénale (Licence 2 Droit) – 33h CM	Module 3 : Enseignements pratiques - Pratique des parquets – 10h - Psychiatrie et psychologie criminelle – 20h - Médecine légale – 10h - Police technique et scientifique – 20h - Problèmes sociaux posés par la délinquance – 10h - Pratique des droits de la défense – 10h - Pratique de l'application des peines en milieu carcéral – 10h
Module 2 : Enseignements complémentaires - Droit pénal spécial 2(M1 Droit pénal et sciences criminelles) – 30h CM - Droit des peines et criminologie (M1 Droit pénal et sciences criminelles) – 30h CM	

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 /
05.34.45.61.33

POLE MASTER DROIT - SCOLARITÉ

Bureau AR 133 ter (bât. Arsenal)
Courriel : pmd13@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 35 17

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE SCIENCES PÉNALES ROGER MERLE

Manufacture des Tabacs - Bât F

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

